

Cet ancien hôtel a été acquis par la Ville d'Antibes pour 800 000 euros et qui, après 2,7 millions d'euros de travaux, a reconverti le site en pension de famille.

24 résidents avec deux accompagnants sociaux

Baptisé, « La Passerelle », cette pension a été donnée en gestion à l'association API Provence pour une durée de 12 ans soit le maximum légal, avec tacite reconduction du bail. Elle est le 5^{ème} établissement de ce genre de ce gestionnaire reconnu en Région Sud et dans les Alpes-Maritimes. Sur les 52 sites régionaux, 25 se trouvent dans le département à Antibes bien sûr, mais aussi à Nice, Grasse, et bientôt à Villeneuve Loubet. API Provence accueille ainsi plus de 2500 personnes dont près de 1300 dans le 06. L'association affiche un chiffre d'affaire de 22 millions d'euros et totalise 230 salariés dont une centaine dans les Alpes-Maritimes. Dans ce nouvel endroit, elle recevra à termes, 24 résidents qui sont des personnes isolées désocialisées voire SDF, souvent avec des troubles psychiques mais autonomes. « La Passerelle » porte bien son nom car le but pour certains (10%) sera de retrouver un parcours de vie dans un logement social de type classique. Pour les autres, cette pension deviendra leur lieu de résidence permanent. Outre les deux accompagnants sociaux, il y aura un responsable de site, un agent de maintenance, ainsi que tous les services supports de l'association.

Des loyers modestes

Tout est fait dans une pension pour créer des liens, lutter contre l'isolement, retrouver une estime de soi, le tout dans une liberté totale. Deux animateurs sont présents sur place 6 jours sur 7 pour proposer des activités, organiser avec les résidents des visites, sorties, voyages... A l'arrière du bâtiment, on retrouve des jardins potagers, un terrain de boules, et des salles d'activités ludiques. Les logements sont privatifs (23m²) et la prise des repas peut être collective, les résidents à tour de rôle cuisinant pour l'ensemble des locataires. Les premiers arrivants occuperont les lieux début avril. Selon le directeur adjoint de l'exploitation, Luc Vanespen, tout se fera progressivement : « *D'abord, 4 à 5 résidents puis lorsqu'ils auront pris leurs marques, 3 à 4 supplémentaires. Pour arriver à 100% d'occupation, cela devrait prendre 3 à 4 mois* ». Et d'ajouter : « *Le loyer mensuel est établi à 436 euros mais avec les APL, il peut descendre à 100 euros/mois* ». Sur le territoire de l'agglomération Sophia Antipolis (CASA), c'est la première fois qu'une pension ouvre et ce n'est sans doute pas la dernière.

En juin prochain, à Sète, un grand rassemblement (si les conditions sanitaires l'autorisent) des pensions de famille de France est prévu.

Pascal Gaymard

[Signaler un abus](#)

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)